Les Tribunaux

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Nouveaux Procès.

St. James Timber Co. vs. Louiana Truck and Orange Land o., Ltd., injonction et dommages.

Harvey B. Clark vs. Jones T. rowell, séquestre, $500.

Interstate Trust and Banking o. vs. Security Brewing Co. et l., saisie immédiate. $8,400.

Steve Crolina et al. vs. Morris layman, saisie provisoire, $825.

Alice Traina vs. Peter Noble, ivorce.

Successions.

Les successions suivantes ont été ouvertes jeudi:

Mme Alice G. Montgomery; Mme Bertha Hansen, épouse décédée de Engel Hausan; Jno. F. A. Hebel.

PREMIERE COUR DE CITE.

Nouveaux Procès.

Réclamations.

James B. Rosser, fils, vs. Joseph Boyle, $60.

Sylvester Blasini vs. Emmanuel ou Manuel Espinache, $12.

Charles P. Ward vs. George Stiles, $23.50.

L. Girot Co., Ltd., vs. Ulric C. Jones, $30; vs. Lyons G. Moody, $11.50; vs. F. ou Faustin Rachou, $10.

Felix J. Dreyfous vs. A. P. Orlage, $5.30.

Anthony Pittavini vs. Jos. Edwards, $69.

D. W. O'Neal vs. Mme Laura C. Fordham, $10.80.

Samuel Tarbouton vs. B. Caruso et al., in solido, $23.50.

Carondelet and Investment Co., Inc., vs. R. L. Randall, $20.

Max Barnett Furniture Co., Inc., vs. James Baily, $38.

Otto Sizeler vs. John Guerchoux, $30.50.

Charles T. Starkey vs. Mitchell Crusto, $16.

Dryades Pharmacy vs. Mark C. Gaines, $30.

Mlle Louise Woods vs. Ville de la Nouvelle-Orléans, annulation d'impôt.

Pour possession d'une propriété.

John Stabile vs. Antonino Civello; Ernest A. Carrere vs. Mme Veuve K. Howard; Louis Schuler, agent, vs. Geo. Brown; Louis Schuler, agent, vs. Daniel Burke.

Ventes Inscrites

AU BUREAU D'ALIENATIONS.

Florent Bastian à Suburban Bldg. and Loan Assn., lot, Rocheblave, Common, Tonti et Gravier, $600. — Loomis.

Acquéreur au vendeur, la susdite propriété, $600. — Loomis.

Olympia Realty Co. à Albert Koppel, 6 lots, Baudin, S. Olympia, Banks et Murat, $2,375. — Jacquet.

Nathan Cohen à Emily Shelton, lot, Melpomène, Miro, Tonti et Première, $20. — Charbonnet Jr.

David Witkoff à Isidore Singer, lot, Erato, Salcedo, Clio et Gayoso, $200. — Barcons.

Mme Chester B. Gandolfi à Orleans Homestead Assn., portion, Dumaine, St-Philip, Bourgogne et Remparts. — Guilbault.

William E. E. Barth à Suburban Bldg. and Loan Assn., lot, Iberville, Salcedo, Lopez et Bienville, $900. — Loomis.

Acquéreur au vendeur, la susdite propriété, $900. — Loomis.

Mme Ulysses Estopinal à People's Homestead Assn., lot, Claiborne, Derbigny, Maudeville et Marigny, parcelle dans le même filet, $360. — Rouen.

Acquéreur au vendeur, la susdite propriété, $400. — Rouen.

Harry S. Gerson à Mme L. K. Russ, 2 lots, Cedar, Oak Ridge, Elizabeth et Ste-Rose, $100.

Mme Mary S. Weinburg à Joseph L. Lestelle, portion dans l'ilet borné par Roman, Prieur, Touro et Français, $625.—Dreyfous.

Dr. Louis Lee Abbott à German American Homestead, lot, Félicité, Franklin, St-Andrew et Liberté; et lot, Euterpe, Liberté, Franklin et Terpsichore, $3,000. —Meunier.

Acquéreur au vendeur, lot, Félicité, Franklin, St-Andrew et Liberté; 2 lots, Euterpe, Liberté, Franklin et Terpsichore, $6,500.—Meunier.

Otto M. Lind à Mmme Chas. C. Carter, 2 lots, Thayer, Peters, Pacific et Atlantic, $1,400. — Loomis.

Joseph A. Blythe à Mme Sarah Bloch, 15 lots, Hayes, Garfield, E. Troisième et Maumus, $165.

Le même à Mme Angelle E. Meyers, 2 lots, Cleveland, McKinley, E. Neuvième et E. Douzième, $22.

Le même à John F. Davis, 2 lots, Taylor, Fillmore, E. Sixième et E. Neuvième, $30.

Primus Singleton à C. A. Fricke, caissier de la Gretna Exchange and Savings Bank, lot, Vallette, Newton, Belleville et Diana, $1,870.15. — Fleury.

Mme Edward C. Hemard et al. à Industrial Homestead Assn., 2 lots, Holly Grove, Quince, Hamilton et N. O. Canal Shell Road; 2 lots, Ste-Anne, Rendon, Lopez et Orléans, $1,200. — Dreyfous.

Acquéreur à Mme Edward C. Hemard, les susdites propriétés, $1,200. — Dreyfous.

Frank L. Baker à Mme William R. Medaris, lot, Carrollton, Pritchard, Fig et Dublin, $1,600. — Cotonio.

Joseph Kohler à Mme Clem Barthe, portion, Nelson, Short, Fern et chemin de Fontainbleau, $1,300. — Dreyfous.

Mlle Margaret Nolte à Sixth District Bldg. and Loan Assn., 2 lots, Annonciation, Laurel, Leontine et Valmont, $1,020. — G. G. Krœnenberger.

Acquéreur au vendeur, la susdite propriété, $1,200. — Krœnenberger.

Emmanuel L. Weil à Hannibal J. Glenn, portion, Cadiz, Remparts, Saratoga et Valence, $1,400. — Laufenschlaeger.

Dryades Bldg. and Loan Assn. à Geo. L. Metzger, portion, Constance, Magasin, Calhoun et Exposition Boulevard, $1,600.—Loomis.

William L. Billet et al. à Security Bldg. and Loan Assn., portion, Coliseum, Chestnut, Robert et Soniat, $2,700. — Loomis.

Acquéreur à Mme Chas. H. Kellum, la susdite propriété, $2,000. — Loomis.

Alfred A. Adams à Solon H. Howell, portion, Octavia, Joseph, Prytania et Pitt, $100. — Michel.

Solon H. Howell à Grant O. Lerd, portion dans l'ilet ci-dessus, $50. — Michel.

Duplin W. Rhodes à Louis Spiro, lot, Liberté, Gravier, Perdido et Howard, $1,500. — Parsons.

Duplin W. Rhodes à Louis Spiro, 2 lots, Perdido, Howard, Poydras et Liberté, $500. — Parsons.

Chas. A. Geier à Frank Hady, 4 lots, Fern, Spruce, Short et Panola, $3,500. — Deibel.

Quaker Realty Co. à Harley A. Howcott, lot, Franklin, Liberté, Upperline et Valence, $400.—Fernandez.

Patrick P. Nolan à Henry Cressionnie et Thomas Cochran, bail de la propriété No. 1543 Tchoupitoulas, pour 4 mois à $30 par mois.

Maurice Millon à Mme John Wm. Tobin, lot, St-Pierre, Rocheblave, Tonti et Orléans, $1,320. — Tobin.

Sylvestre Blasini à American Homestead Co., lot, Ste-Anne, Dumaine, Roman et Prieur, $1,800. — Charbonnet.

Acquéreur à Jean Garret, la susdite propriété, $1,800. — Charbonnet.

William Fayard à Dryades Bldg. and Loan Assn., lot, Hagan, Port, Dumaine et Ste-Anne, $600. — Loomis.

Acquéreur au vendeur, la susdite propriété, $600. — Loomis.

John T. Glaser à Dryades Bldg. and Loan Assn., lot, Laharpe, Derbigny, Columbus et Roman, $900. — Loomis.

Acquéreur au vendeur, la susdite propriété, $900. — Loomis.

Mme Louis Edward Valloft à Mme Michel Bouziga, 2 portions, Claiborne, Claiborne Circle, St-Bernard, Laharpe, et Robertson, $10,017.43. — Stafford.

Armstrong Donaldson à Ernest A. Carrere Co., Ltd., lot, Nord Claiborne, N. Robertson, Désire et Pieté, $150. — Ory.

Sidney F. Boisdore à German American Homestead, 2 lots, Remparts, Flood, Caffin et St-Claude, $800. — Meunier.

Acquéreur au vendeur, la susdite propriété, $800. — Meunier.

Thomas Savalle à Third District Bldg. Assn., lot, Chartres, Décatur, Mandeville et Espagne, $260. — Zengel.

Acquéreur au vendeur, la susdite propriété, $260. — Zengel.

James A. Brennan Jr. à Savings and Homestead Assn., lot, Magasin, Arabella, Camp et Nashville, $1,400. — Manion.

Acquéreur à LeNormand, la susdite propriété, $900. — Manion.

Adolph Haenni à John Stabile et Philip Stabile, lot, Ulloa, Pierce, D'Hémécourt et Carrollton, $3,000. — Stafford.

Francis X. Zang à Jos. Laughlin, lot, Jena, Magasin, Constance et Napoléon; lot, Napoléon, Magasin, Jena et Constance, $5,000. — Stafford.

Mme Adolph Kelting à Joseph A. LePrince, bail de la propriété No. 1820 State, pour 10 mois à $65 par mois.

Duplin W. Rhodes à Louis Spire, lot, Général Taylor, Milan, Willow et Clara, $400. — Parsons.

BUREAU DES HYPOTHEQUES.

Pierre J. Stouse à M. J. Taylor, $300, un billet, un an, 6 pour cent, portion, Ann, Esther, Pine et Broadway. — Wenck.

Wogan Realty Co. à Ross E. Breazeale, $2,500, un billet, un an, 6 pour cent, 4 lots, Bienville, Iberville, Scott et Pierce.—Janvier.

Wm. R. Gilbert à Frank Palmisano, $2,000, un billet, 3 mois, 8 pour cent, lot, Pine, Birch, Green et Lowerline. — Manion.

Chartes.

Amendement à la charte de la Hale Insurance Agency, Inc., changeant le nom à Hale Michel Insurance Agency, Inc.— Olivier.

Amendement à la charte de la Trans-Mississippi Terminal R. R. Co., augmentant le capital de $5,000 à $200,000. — Olivier.

La bataille du Nord

Elle dépasse en violence, s'il se peut, celles de l'Aisne et de la Marne.

L'acharnement, de la part de l'armée allemande, est de toutes les heures, et il semble bien que plus les jours s'écoulent, la laissant en présence de ses nouvelles désillusions, plus son action est caractérisée par une sorte de folie furieuse qui tente de s'insurger contre l'obstacle invincible.

Elle ne fait plus le moindre cas de la vie de ses hommes qu'elle sacrifie sans mesure et sans même pouvoir se flatter de tirer un gain appréciable de ses sanglantes prodigalités.

L'un des derniers communiqués nous révélait les expédients auxquels elle avait déjà recours pour boucher les trous profonds que nous ne cessons de faire dans ses rangs.

Elle utilise, nous disait-il, "des corps de nouvelle formation, constitués avec des hommes récemment instruits, les uns très jeunes, les autres assez âgés, et avec des cadres prélevés un peu partout."

Cette indication a retenu l'attention de l'opinion publique et l'a heureusement surprise.

Elle ya vu le prix que l'Allemagne avait mis à vouloir brusquer ses attaques incessantes.

Ce n'est point après deux mois et demi de guerre — même moderne — que l'on procède à ces levées hâtives et anormales.

Il faut qu'elles soient nécessitées par des pertes qui ne se comptent plus.

Elles sont les premiers symptômes de l'épuisement qui suit l'effort inconsidéré et vainement prolongé.

Il y a, en effet, pour le rendre stérile et pour le briser, un admirable concours de vaillance entre soldats belges, anglais et français.

Ils rivalisent, en le sent, d'opiniâtreté dans la résistance pour empêcher les barbares de réaliser leur troisième plan — cela fait un par mois — qui était de refouler les alliés jusqu'à la côte et d'arriver jusqu'à Dunkerque, Calais et Boulogne.

Il en sera de celui-là comme des deux précédents.

L'Allemagne n'est plus maîtresse de son action.

Elle est forcée de la modifier suivant les échecs successifs qu'elle essuie.

Elle a devant elle un mur — un mur mouvant — qu'elle attaque avec rage, mais qui résiste, riposte, ne rompt plus et avance.

PAUL DUCHE.

APPRECIATION.

On enterrait un homme politique, prolixe et ennuyeux.

Après avoir passé en revue les principales occasions dans lesquelles il avait pris la parole, un des assistants demanda:

—En somme, quel a été, à votre avis, le meilleur discours qui ait signalé sa carrière?

L'autre:

—Celui qu'on a prononcé sur sa tombe!

L'EAU DE LOUVAIN ?

C'est le nom nouveau que tous les Français voudraient donner à l'eau de Cologne.

On pourrait objecter qu'il n'est pas bien certain que Cologne reste allemande et qu'il est, d'autre part, incontestable que Louvain n'a jamais fabriqué l'eau célèbre qui, de temps immémorial, s'épandit de la grande cité rhénane dans le monde.

Quoi qu'il en soit, il résulte d'une consultation ouverte par un de nos confrères que 873 pharmaciens, 1,114 coiffeurs et 121 herboristes optent décidément pour l'eau de Louvain.

Quelques-uns n'avaient-ils pas proposé: Eau de Pologne?

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Louisville et Nashville

Au Pied de la Rue du Canal.

ARRIVEE

New York and Nouvelle Orléans Limited	7:50 a m
Washington et New-York malle	8:55 p m
Birmingham et Cincinnati	7:15 a m
Asheville Express	8:55 p m
Louisville et Cincinnati	8:55 p m
Pensacola et Jacksonville	7:15 a m
Mobile Accommodation	11:50 a m
Montgomery Accommodation	7:05 p m
Dimanche Gulf Coast Excursion	8:05 p m

DEPART

New York and Nouvelle Orléans Limited	9:35 p m
Washington et New-York malle	8:30 a m
Birmingham et Cincinnati	9:50 p m
Asheville Express	8:30 a m
Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Pensacola et Jacksonville	9:50 p m
Mobile Accommodation	5:15 p m
Montgomery Accommodation	5:00 a m
Ocean Springs Accommodation	11:30 a m
Gulf Coast Accommodation	3:25 p m
(Tous les jours, excepté dimanche.)	
Dimanche Gulf Coast Excursion	7:30 a m

Illinois Central

DEPART

Panama Limited Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:05 p m
Local Mail	6:30 a m
Northern Express	3:00 p m
McComb Accommodation	5:40 p m
The Merry Widow	3:00 a m

ARRIVEE

Panama Limited, Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati	8:55 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:45 a m
Local Mail	4:00 p m
Northern Express	9:10 a m
McComb Accommodation	8:45 a m
The Merry Widow	10:20 p m

Le Moto-Car allant à Kenner part de la Station Union à 6 a. m., 8 a. m., 10 a. m., midi, 2 p. m., 4 p. m., 6 p. m., 8:30 p. m. et 11:45 p. m.

Southern Pacific Company

Station Union.

DEPART

Texas Local, pour Houston et stations int.	6:45 a m
Sunset Limited pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	11:00 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et int.	11:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations int.	3:05 p m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	8:00 p m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso, Californie et points int.	11:30 p m

ARRIVEE

Texas Local, pour Houston et stations int.	5:25 p m
Sunset Limited pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	8:50 p m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et int.	7:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations int.	11:40 a m
Texas Limited, pour Houston Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	3:50 a m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso Californie et points int.	6:45 p m

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche	
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire	6:50 a m
Folsom, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire...	4:15 p m
Dimanche seulement.	
Jackson, Columbia, Tylertown. Bogalusa et intermédiaire...	7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire...	6:00 p m
Excursions des dimanches.	
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et int.	7:35 a m

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche	
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et int.	5:50 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire...	8:50 a m
Dimanche Seulement	
Jackson, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire...	8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire...	10:05 a m
Excursions des dimanches.	
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et int.	8:05 p m

New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

DEPART.

Tous les jours, excepté samedi et dimanche	4:00 p m
Tous les jours, excepté dimanche	8:05 a m
Samedi et dimanche	5:30 p m
Excursion du dimanche seulement	8:05 p m

ARRIVEE.

Tous les jours	9:45 a m
Tous les jours, excepté dimanche	7:25 p m
Excursion du dimanche seulement	7:35 p m

Texas and Pacific

DEPART.

Texas Express	6:35 a m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso	12:30 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et California	12:30 p m
Torras Local	4:25 p m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport, N. Texas	7:00 p m

ARRIVEE.

Texas Express	7:50 p m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso	8:55 a m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	8:55 a m
Torras Local	11:45 a m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport, N. Texas	5:35 p m

N. O., T. and M. R. R.

Frisco Lines.

Station Terminus, Rue Canal.

Départ		Arrivée.
7:10 p m	Nile-Orléans	8:59 a m
9:45 p m	Bâton-Rouge	6:20 a m
5:05 a m	Beaumont	10:55 p m
7:55 a m	Houston	7:20 p m
6:10 p m	Corpus Christi	10:05 a m

Arrivée.

12:15 a m	Brownsville	3:80 a m

"THE GULF COAST SPECIAL."

Départ.		Arrivée.
10:10 p m	Bâton-Souge	5:10 a m

Arrivée.		Départ
10:10 p m	Nile-Orléans	5:10 a m
5:10 a m	Beaumont	10:15 p m
7:45 a m	Houston	7:40 p m
9:25 a m	Galveston Santa Fé	4:00 p m

"THE HOUSTON DAYLIGHT."

Départ.		Arrivée.
8:30 a m	Nile-Orléans	9:40 p m
11:10 a m	Bâton-Souge	7:05 p m
7:05 p m	Beaumont	11:10 a m
10:30 p m	Houston	7:40 a m

Queen et Crescent.

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART

New York et Washington	7:30 a m
Cincinnati et Asheville	7:30 p m
St. Louis et Chicago	4:45 p m
Cincinnati et Asheville	8:15 a m
St. Louis et Chicago	8:15 a m
Meridian Accommodation	5:00 a m
Meridian Local	4:45 p m
Hattiesburg Local	
Excursion du Dimanche	
Carriere et points int	7:15 a m

ARRIVEE

New York et Washington	9:40 a m
Cincinnati et Asheville	9:40 a m
St. Louis et Chicago	9:40 a m
Cincinnati et Asheville	10:10 p m
St. Louis et Chicago	10:10 p m
Meridian Accommodation	4:40 p m
Meridian Local	
Hattiesburg Local	8:10 a m
Excursion du dimanche.	
Carriere et points int	7:25 p m

Louisiana Railway and Navigation Company.

Station Terminus, Rue Canal.

No. 2—		—No. 1
5:50 p m.	Dép Nile-Orléans Ar.	8:05 a m
8:45 p m.	Ar Bâton-Rouge Dép.	5:10 a m
8:50 p m.	Dép Bâton-Rouge Ar.	5:05 a m
10:50 p m.	Dép Angola Dép.	3:15 a m
1:37 a m.	Dép Mansura Dép.	12:13 a m
2:49 a m.	Ar Alexandria Dép.	11:05 p m
2:59 a m.	Dép Alexandria Ar.	10:55 p m
4:15 a m.	Dép Aloha Dép.	9:41 p m
7:59 a m.	Ar Shreveport Dép.	5:54 p m
No. 6—		—No. 5
6:55 a m.	Dép Nile-Orléans Ar.	7:05 p m
9:55 a m.	Ar Bâton-Rouge Dép.	4:05 p m
10:00 a m.	Dép Bâton-Rouge Ar.	4:00 p m
12:01 p m.	Ar Angola Dép.	2:05 p m

Yazoo et Mississippi Valley

DEPART

Delta Express	7:15 a m
Memphis Fast Express	2:55 p m
Bayou Sara, Woodville Passenger	4:15 p m

ARRIVEE

Delta Express	5:40 p m
Memphis Fast Express	8:35 a m
Bayou Sara, Woodville Passenger	9:30 a m

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Premier District, portant le numéro municipal 1223 rue N. Poydras, entre les rues Franklin et Bassin.

Ideal Savings and Homestead Association vs. Mme Rosie Scaffidi, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,870 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 décembre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, en l'Ilet No. 305, borné par les rues N. Poydras, Franklin (anciennement St. Pierre), Bassin (anciennement St. Jean) et Perdido, désigné par la lettre B sur un croquis ou certificat de voyer fait par S. M. Brosnan, député voyer de la ville, attaché à un acte passé devant Jos. D. Taylor, ancien notaire, 19 avril 1891, et mesurant d'après le dit croquis, en mesure Américain, vingt-quatre pieds, un pouce de front sur la rue N. Poydras, la même largeur sur la ligne à l'arrière, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes égales et parallèles, et se composé du reste du lot No. 10, mesurant dix-huit pieds, sept pouces de front sur la rue N. Poydras, sur une profondeur de cent pieds en lignes égales et parallèles, et de cinq pieds, six pouces pris sur le côté le plus près de la rue Franklin du terrain adjacent No. 9 sur une profondeur de cent pieds; le dit lot No. 9 ayant un frontage de vingt-six pieds sur la rue N. Poydras, sur une profondeur de cent pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
WILLIAM A. WENCK,
Avocat pour le demandeur.
Nov 28,29—déc—4,11,18,24,30,31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de trois lots de terre de valeur faisant face au Boulevard West End, coin de la rue Ringold, en l'ilet des rues Catina et French.

Commercial-Germania Trust and Savings Bank vs. Wm. L. Ollie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,212 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 décembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes qui en quelque sorte y appartiennent, situés dans la ville de la Nouvelle-Orléans en l'Ilet No. 278, sur un plan de la New Orleans Land Company, désignés comme lots Nos. 14, 15 et 16, mesurant chacun vingt-cinq pieds face au Boulevard West End par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales parallèles, vers la rue Catina en l'Ilet borné par les dites rues Ringold et French; le lot No. 16 faisant le coin de la rue Ringold et du Boulevard West End.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
BUCK, WALSHE & BUCK, Avocats pour la demanderesse.
nov—20,21,27 déc—4,11,18,23,24

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une large portion de terrain de valeur dans le Septième District, mesurant 285 pieds de front et profondeur sur la rue Short, 155 pieds de front et profondeur sur l'Avenue Fontainebleau, 155 pieds de front sur la rue Belfast et 285 pieds sur derrière (l'ilet Carrollton avenue).

Jean Bordes vs. William A. Hahn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans—No. 110,252—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 janvier, 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine pièce ou portion de terrain avec toutes les améliorations, droits, passages, privilèges, servitudes et avantages la concernant, située dans le Septième District de la ville dans l'Ilet No. 381, borné par les rues Short, Belfast et Pomme (actuellement avenue de Fontainebleau et Carrollton avenue et mesure deux cents quatre-vingt-cinq pieds de frontage et profondeur sur la rue Apple, actuellement avenue de Fontainebleau, cent cinquante cinq pieds de profondeur et frontage sur la rue de Belfast et à une largeur de deux cents quatre vingt cinq pieds sur le derrière.

Saisi dans le procès actuel.

TERMES ET CONDITIONS—

1. L'acheteur paiera comptant le montant du au plaignant, actuellement $9200 et intérêt, etc, étant A. La balance de $5000 due sur une note de $10,000 datée du 30 septembre, 1912, payable deux ans après date avec 6 pour cent d'intérêt par an sur les dits $8000 à partir du 30 septembre 1912.

B. L'intérêt annuel pour deux ans, étant $1200 sur une note de $10,000 datée du 30 septembre 1912.

Payable trois ans après date.

Ensemble avec 10 pour cent sur les dits montants pour frais d'avocats et le coût et les taxes (s'il y en a) sur la dite propriété.

2. L'acheteur doit assumer le payement d'une note de $10,000 datée du 30 septembre 1912, payable 3 ans de date avec 6 pour cent par an à partir du 30 septembre jusqu'au payement.

3. Et la balance du prix d'adjudication s'il y en a, comptant. Si de montant de l'adjudication ne devait pas couvrir la dette du défendant sur la dite propriété, alors,

4. L'acheteur payera comptant les frais d'avocats comme spécifiés ci-dessus, le coût et frais de la vente et les taxes, s'il y en a sur la dite propriété le pro rata provenant des procédés nets de la vente au plaignant réclamant $9,200 et intérêts.

5. L'acheteur doit assumer le payement de la note de $10,000 datée du 30 septembre 1912, payable 3 ans après date seulement pour le montant pro rata dérivant des produits de la vente et de payer l'intérêt seulement sur le montant pro rata au taux de 6 pour cent par année à partir du 30 septembre 1911 jusqu'au payement.

L'acheteur de la propriété doit assumer et consentir aux obligations et stipulations contenues dans l'acte de vente original et hypothèque passés devant Wm. Mc L. Fayssons, Notaire Public, le 30 septembre, 1912, recordé dans les M. O. dans le livre 1057, folie 311 le 30 octobre 1912 et repistré dans le C. O. dans livre 251 folio 267 le 30 septembre, 1912.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
déc 4-11-18-24-31 jan 6-7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Cinquième District, portant le numéro municipal 1600 rue Franklin, coin de la rue Terpsichore, ilet Saratoga et Euterpe.

E. M. Stafford vs. Alice Johnson, Veuve de S. M. Edinburgh, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 110,071 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 décembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No. neuf dans l'Ilet No. 317, borné par les rues Franklin, Terpsichore, Saratoga (anciennement Bassin), et Euterpe, sur un croquis attaché à un acte passé devant W. J. Castell, ancien notaire, le 11 décembre 1869; d'après le dit croquis le dit lot fait le coin des rues Franklin et Terpsichore, et mesure trente-deux pieds, cinq pouces de face à la rue Franklin, par quatre-vingt dix-sept pieds de profondeur et face à la rue Terpsichore.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
H. W. ROBINSON,
Avocat pour le demandeur.
nov—21,22,27 déc—4,11,18,23,24

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Henry Faber.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110377 — Division C. — Attendu que William E. Faber à présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Henry Faber, décédé intestat.

Avis est par le présent donné à tous **ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.**

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN J. MECLOSKEY, avocat.
dec 3-7-712

Succession de Timothy Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,504 — Division E — Attendu que Ella Jones, veuve de Timothy Brown, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Timothy Brown, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOS. LAUTENSCHLAEGER, Avocat.
nov—28 déc—2,7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Cinquième District, portant les numéros municipaux 317 et 319 rue Homer, dans l'ilet avenue Brooklyn et les rues Teche et Newton.

Frank B. Twomey vs. Edward M. Cafiero.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,245 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 décembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain parcelle de terre, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'ilet borné par les rues Apple ou Fontainebleau Drive, Short, Fern et Nelson, actuellement désigné comme ilet No. 333, mesurant cent dix pieds face à la rue Apple ou Fontainebleau Drive par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales parallèles, commençant à une distance de cinquante-cinq pieds du coin de la rue Fern et sur l'autre côté commençant à une distance de cent dix pieds de la rue Short, étant une partie de la propriété immédiatement sur le derrière du morceau de quinze pieds donné à la ville de la Nouvelle-Orléans pour l'élargissement de la rue Apple ou Fontainebleau Drive.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant. L'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil Paroisse d'Orléans.
CAGE, BALDWIN & CRABITES, Avocats pour le demandeur.
nov—20,21,27 déc—4,11,18,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand morceau de terre de valeur dans le Septième District, mesurant 110 pieds face à la route Fontainebleau par 120 pieds de profondeur, en l'ilet des rues Short, Fernand et Nelson.

Jean Mouniou vs. William A. Hahn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,092 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 décembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'ilet borné par les rues Apple ou Fontainebleau Drive, Fern et Nelson, actuellement dés